

N° 2022/O2/60

**Question orale déposée par Paula MOSCA
Au nom du groupe « Fa Populu Inseme »**

OBJET : DEVELOPPEMENT ET PRESERVATION PATRIMONIALE.

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Le 6 septembre dernier débutaient les travaux du pont de Casaluna, entraînant de vives réactions de la part de certains habitants de la micro-région. Le mardi 20 septembre, pour répondre à cette polémique, nous apprenions dans le journal que les maires des communes d'Aiti, Cambia, Castineta, Erone, Gavignanu, Lanu, Morosaglia, Rusiu et Salicetu vous ont adressé un courrier afin de vous apporter leur soutien au sujet de la construction du nouveau pont.

En effet, le pont de Casaluna a subi à plusieurs reprises ces dernières décennies, les conséquences désastreuses de forts épisodes d'intempéries : à la fin des années 90, en octobre 2015, puis en novembre 2016. La dernière forte crue ayant emporté l'arche centrale.

Nous sommes tous conscients de l'impérieuse nécessité, pour la vallée et ses habitants, de rétablir une circulation sécurisée et pérenne, indispensable pour le désenclavement de cette micro-région. C'est pourquoi, après de nombreuses études, la Cullettività di Corsica a débuté les travaux, avec l'obligation - pour des raisons de sécurisation hydraulique - de détruire l'ancien pont.

Nous savons que tout a été étudié pour éviter cette destruction et vous avez déjà répondu à cette question, de manière précise, à la fois lors de la session de l'Assemblea di a Giuventù, mais aussi lors de la session de l'Assemblea di Corsica du 28 avril 2022, à la suite d'une question de Marie-Claude BRANCA relative à l'état des routes de la Vallée de la Casaluna.

Néanmoins, il nous semblait important d'approfondir ce sujet dans un cadre plus général.

Notre majorité a fait du développement des zones rurales une priorité. Dans le même temps, la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine sont des éléments que nous considérons comme essentiels à la construction de la Corse de demain.

Dans le cas du pont de Casaluna, il n'était pas possible d'allier ces deux pans de notre politique : il a fallu arbitrer, pour l'intérêt général des corses et en particulier des habitants de la vallée.

Ainsi, Monsieur le Président, pouvez-vous nous en dire plus sur la philosophie du Conseil exécutif quant à la nécessaire transformation des infrastructures, le développement et la préservation, la conservation et la restauration de notre patrimoine ?

A ringrazià vi